N° 68 — 20e Année

CINQ CENTIMES LE NUMERO

Dimanche 8 Mars 1908

REDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 7, près la place du Trèbel. — (Téléphone 061)
TOURCOING, rue Verte, 68 (Téléphone 1570

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(Téléphone 97)

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES. . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans nos bureaux, 31, rue Tronchet.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 061 | A TOURCOING : N° 1570
A LILLE : N° 97

Nous commencerons le DIMANCHE 15 MARS la publication d'un feuilleton

LE CRIME de la RUE BASSE

Par Jean LORFÈVRE

Ce roman intéressera nos lecteurs. L'action en est rapide, captivante, et chacun s'attendrira aux misères de la jeune Juliette Germain, cette martyre de deux policiers voulant jouir de l'héritage de plusieurs millions que l'héroïne finit par posséder.

Le Crime de la Rue Basse

est à lire par tous et commencera le

15 MARS

LES 15.000

Les cléricaux-nationalistes, habitués à se contenter de peu en matière de succès électoraux, se réjouissent bruyamment de l'élection de M. Archimbaud, en remplacement de son fils, dans l'arrondissement de Die.

Ils prétendent donner à cette manifestation isolée d'un collège électoral une importance considérable, et ils l'interprètent comme une condamnation formelle, par le pays, de l'augmentation de l'indemnité parlementaire.

M. Judet, dans l'*Eclair*, s'écrie même, avec enthousiasme, que « le courant est irrésistible », et que « le peuple n'a qu'une idée, c'est de chasser les députés du temple parlementaire. »

Voilà qui est bientôt dit ; mais nous croyons que si les cléricaux-nationalistes croient véritablement ce qu'ils disent et écrivent, ils ne se réservent, une fois encore, de cruelles désillusions.

Incapables d'affronter la lutte des principes et des idées, ils ont toujours employé contre les républicains des armes déloyales et perfides. Le mensonge, la calomnie, les inventions les plus absurdes et les plus diffamatoires, n'ont jamais cessé de remplacer pour eux les arguments sérieux et la libre discussion.

Invariablement, la clairvoyance et le bon sens du suffrage universel ont fait justice de ces méprisables manœuvres.

Aujourd'hui, les vieilles rengaines étant usées et démodées, nos adversaires ont recours à une nouvelle tactique. Profitant du mécontentement provoqué dans le pays par le vote relevant de l'indemnité parlementaire, ils feignent l'indignation dénoncent l'avidité des députés, et espèrent ainsi rallier à leur profit les sympathies populaires qui les ont depuis longtemps abandonnés.

Cette attitude pourrait, à la rigueur se justifier, si les députés réactionnaires, mettant leurs actes d'accord avec leurs paroles, refusaient fièrement de toucher le supplément d'indemnité, ou, tout au moins, en affectaient le montant à quelque œuvre d'assistance et de bienfaisance, voire au pieux denier de Saint-Pierre.

Mais non, tous les sénateurs et députés de la réaction, après s'être consciencieusement dépensés en réquisitoires fougueux et scandalisés contre le vote de la Chambre, s'empressent, dès qu'arrive la fin du mois, de passer à la caisse, et ils empochent, sans en distraire un centime, le montant intégral de l'indemnité.

C'est, on le voit, du pur jésuitisme.

***

Est-il vrai, d'autre part, que l'irritation des électeurs soit telle qu'elle s'affirme d'un « courant irrésistible » à chaque élection législative ou sénatoriale ?

Il suffit de se reporter aux derniers scrutins pour se rendre compte de l'inanité de cette audacieuse assertion, et pour constater, au contraire, que presque partout les candidats radicaux et radicaux-socialistes ont remporté de brillants succès.

C'était, il y a quelques semaines, M. Bérard, ancien sous-secrétaire d'Etat aux postes, qui était élu sénateur dans le département de l'Ain, sans que la réaction ait osé lui opposer un concurrent ; c'était M. Charles Humbert, appelé comme radical, à remplacer un sénateur décédé, M. Boulanger, républicain de gauche, dans ce département de la Meuse, trop longtemps contaminé par le nationalisme, et où M. Poincaré lui-même fut menacé comme trop avancé.

Puis, il y a quinze jours, c'était notre ami Richard, maire de Chalon, qui était envoyé au Sénat par le département de Saône-et-Loire. Ici encore, les réactionnaires se s'étaient pas risqués à entrer en ligne, et la lutte avait été circonscrite à deux candidats radicaux-socialistes.

Le même jour, avaient lieu les scrutins de ballottage de deux élections législatives, dans la Haute-Garonne, à Saint-Gaudens et à Muret. Cette fois, un candidat clérical, M. Daure, maire d'Alan, se présentait dans le premier arrondissement, et un candidat progressiste, notre confrère Lalapie, rédacteur de la *République Française* et du *Télégramme de Toulouse*, dans le second : ils ont été, l'un et l'autre, battus à des majorités considérables de 2.000 et 3.000 voix, par les deux candidats radicaux-socialistes, MM. Bougues et Gheusi.

Enfin, il y a huit jours, dans le Doubs, M. Grosjean, maire radical de Besançon, battait, à une élection sénatoriale, le candidat progressiste, M. de Moustier, par 484 voix contre 414, alors que ce dernier, en 1903, en réunissait 450 et avait même été proclamé provisoirement élu.

Nous voyons bien un « courant irrésistible ». Mais c'est en faveur du Parti radical et radical-socialiste qu'il s'affirme, sur tous les points du territoire.

Même les Archimbaud, le père comme le fils, ont dû, pour obtenir la faveur des électeurs de la Drôme, se présenter comme radicaux-socialistes, et les réactionnaires en ont été réduits à s'effacer devant eux.

La nouvelle tactique des cléricaux-nationalistes est donc vouée au même insuccès que les précédentes. Le cheval de bataille des « 15.000 » est déjà fourbu, Il faudra trouver autre chose.

Si l'on a pu, dans quelques rares circonscriptions, provoquer un mouvement de protestation contre l'augmentation de l'indemnité parlementaire, ce ne fut qu'un émoi passager, restreint, et les républicains ont eu vite fait de se ressaisir.

Ils furent moins choqués par le vote de la Chambre que par la façon précipitée, quasi-subreptice, dont il avait été enlevé.

Mais sur le principe même, l'opinion, mieux éclairée, s'est peu à peu, ralliée aux raisons sérieuses qui lui ont été fournies. Elle a compris la nécessité d'assurer aux représentants du peuple un traitement en rapport avec leurs hautes fonctions, et qui les mettra à l'abri des tentations financières.

Ou le mandat gratuit, ou une rétribution suffisante : telle est l'alternative. Le premier système est celui d'un gouvernement monarchique ou aristocratique. Le second est seul compatible avec un régime démocratique et républicain.

Georges ROBERT.

Conseil des Ministres

Paris, 7 mars.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La séance, qui a été très courte, a été consacrée presque tout entière à l'expédition des affaires courantes. Le Conseil a pris connaissances des dépêches relatives au Maroc.

La mission Lyautey et Regnault

M. Regnault, ministre de France à Tanger, et le général Lyautey vont accomplir la mission dont le gouvernement les a chargés. M. Regnault part ce soir; le général Lyautey ne partira que lundi, parce qu'il doit avoir demain matin une dernière conférence avec MM. Clémenceau, Pichon, Thomson et le général Picquart, dans laquelle on doit confirmer et préciser les décisions arrêtées dans les conférences de la semaine dernière.

M. Regnault et le général Lyautey se retrouveront à Tanger d'où ils se rendront à Casablanca et termineront leur mission par Oujda. De là ils reviendront à Paris pour soumettre leurs conclusions au gouvernement.

Les soins en cas d'accidents du travail

Le ministre du travail a fait part au Conseil que, comme il avait été prévu en 1905, la commission chargée d'examiner l'établissement et ultérieurement la revision des tarifs médicaux et pharmaceutiques applicables en matière d'accidents du travail, avait été convoquée à l'effet d'étudier les modifications dont ces tarifs pourraient paraître susceptibles.

En raison de l'expérience poursuivie depuis plus de deux ans, cette commission aura à rechercher les moyens destinés à remédier sur certains points aux abus qui ont été signalés.

Les chômages périodiques

Le ministre du travail a également fait part au Conseil de l'arrêté par lequel une commission est chargée d'étudier les mesures à prendre pour atténuer les chômages résultant des crises économiques périodiques, en ce qui concerne les travaux exécutés par les administrations publiques et pour leur compte.

L'incident Berteaux-Mendel

ENVOI DE TÉMOINS

Paris, 7 mars.

A la suite de l'incident qui s'est produit dans les couloirs intérieurs du Palais-Bourbon, nous avons dit que M. Mendel a donné sa démission de chef de cabinet du président du Conseil, afin de reprendre toute sa liberté d'action.

Il a constitué comme témoins MM. E. Chichet, rédacteur à « Messidor », et Huard, trésorier-payeur de la Marne.

Les témoins de M. Georges Mendel se sont présentés dans la soirée au domicile de M. Maurice Berteaux, 115, avenue des Champs-Elysées. Le vice-président de la Chambre était absent. MM. Chichet et Huard ont déposé leurs cartes.

Aujourd'hui, M. Berteaux a constitué comme témoins MM. Georges Leygues, député, ancien ministre, et Marcel Ribière, député de l'Yonne.

Les témoins de M. Berteaux ont adressé à ce dernier la lettre suivante :

Mon cher ami,

Conformément au mandat que vous nous avez donné, nous nous sommes mis en rapport avec MM. Huard, trésorier-payeur de la Marne, et Chichet, rédacteur au journal « Messidor », qui avaient été chargés par M. Mendel de vous demander réparation à la suite de l'incident qui s'est produit hier à la Chambre.

Après examen de la situation, nous avons fait à MM. Huard et Chichet la déclaration suivante :

« Au cours d'une explication qui a eu lieu dans les couloirs du Palais-Bourbon, le 6 mars, entre MM. Berteaux, vice-président de la Chambre, et Mendel, chef adjoint du cabinet de M. Clémenceau, M. Mendel a adressé à M. Berteaux une parole injurieuse qui a provoqué de la part de M. Berteaux une voie de fait sur M. Mendel.

Dans ces conditions, l'incident ne comporte aucune suite.

Recevez, etc.

Signé : LEYGUES-RIBIÈRE.

Les espions de Marseille

Le jugement sera rendu à huitaine et le procès recommencera

Toulon, 7 mars.

Ce matin, le tribunal correctionnel siégeant à huis clos, a repris la suite des débats.

Le procureur de la République a prononcé son réquisitoire. Il a requis pour Blain, Parget, André et Crépy, l'application de l'article 2 de la loi du 18 avril 1886 sur l'espionnage.

Après une suspension de séance d'une heure pour liquider d'autres affaires, le huis-clos est repris pour la fin du réquisitoire.

Le jugement ne sera rendu qu'à huitaine et, en raison du défaut fait par les inculpés, le procès devra être recommencé entièrement.

ULTIMATUM JAPONAIS

Pékin, 7 mars.

Le Japon a signifié à la Chine qu'il exigeait d'elle une indemnité.

Il demande aussi la libération du « Tatsu-Maru » et de sa cargaison dans un temps raisonnable.

Sinon, le Japon agira.

Le Japon attend la réponse pour demain.

Le bureau des affaires extérieures de la Chine étudie aujourd'hui la question.

NOUVELLES DE PARTOUT

PARIS

— Le roi d'Angleterre, se rendant à Biarritz, a quitté Paris samedi matin, à 10 heures 35, par train spécial.

— L'Union des syndicats du département de la Seine organise pour aujourd'hui une grande manifestation contre le chômage. Tous les sans travail ont été invités à prendre part à un meeting qui aura lieu à la Bourse du travail, sous les auspices de la C. G. T. On prévoit une démonstration dans la rue.

— M. Jérôme Lévy, chef adjoint du cabinet de M. Cruppi, ministre du Commerce, a donné sa démission, se plaignant que le *Radical* l'ait accusé d'avoir quelquefois manqué de réserve.

— Le chef de la brigade des jeux de la préfecture de police a notifié un arrêté d'expulsion à un Russe, M. Hachka, qui était fort connu dans certaines maisons de jeux à Paris.

— M. Willm, député de la Seine, a informé ses collègues du groupe unifié qu'il se propose d'interpeller M. Clémenceau au sujet de la circulaire ministérielle relative au traitement imposé aux détenus politiques.

— M. Rouby, sénateur de la Corrèze, annonce une demande d'interpellation au ministre de la Guerre sur « les dangers que peut faire courir à la défense nationale, dans l'état actuel de notre armement, un licenciement des ouvriers des manufactures de l'Etat. »

FRANCE

— Un soldat du 102e d'infanterie, à Longwy, vient de laisser en partant, sa femme avec cinq enfants dans une situation fort précaire. La jeune mère, sans ressources, vint avec ses cinq enfants à la caserne demander son mari. Soldats et officiers firent une collecte pour parer aux premiers besoins et le colonel accorda au soldat une permission de quinze jours en attendant qu'il soit pris des mesures plus efficaces.

— Le Président de la République a gracié tous les grévistes, qui, lors de la grève de Rion d'Etampes, furent condamnés. Tous ont quitté la prison de Saint-Dié, sauf le président du syndicat de la grève, qui a quelques jours encore à purger pour un autre fait.

— Près de Saumur, à la suite d'une enquête ouverte sur la mort d'un pupille de l'Assistance publique, le fermier chez qui le pupille était placé a été arrêté, après autopsie du petit cadavre.

— Sur la ligne de Bordeaux à Coutras, un inconnu a jeté d'un train en marche un enfant d'un mois environ. Le bébé a été tué sur le coup. Le cadavre a été découvert hier matin. On n'a aucune indication sur le coupable.

— La mer a rejeté sur la côte de l'île d'Oléron deux cadavres attachés ensemble, ceux de la femme I.... et de son compagnon André G... On ne sait s'il s'agit d'un double suicide ou d'un crime.

— L'instituteur de l'école mixte d'Epluches (Seine-et-Oise), a été arrêté sous l'inculpation d'attentat à la pudeur sur trois fillettes de l'école. L'inculpé proteste énergiquement contre l'accusation.

— Les officiers qui n'avaient pas salué le préfet de la Meuse à Verdun ont déclaré avoir commis un simple oubli et ont adressé des excuses au préfet.

ETRANGER

— Un marchand de tissus de Strasbourg vient d'être verbalisé pour avoir apposé un écriteau rédigé en anglais à sa devanture. Cet écriteau a dû être enlevé. C'est la guerre à la langue anglaise considérée comme sédieuse comme il en est de la langue française.

— On est toujours sans nouvelles des vingt-et-un mineurs ensevelis près de Birmingham et de l'un de leurs sauveteurs On est à peu près certain qu'ils ont tous succombé. L'air est irrespirable et la chaleur intense.

— L'avalanche de Geppensteln a fait une nouvelle victime. L'ingénieur italien Silva, qu'on espérait pouvoir rétablir sans lui faire l'amputation de la jambe, a succombé à l'hôpital.

— L'empereur a commué le verdict qui condamne le général Sarrail à la peine de mort, en une condamnation à dix ans de forteresse et il a fait grâce complète au général Fock.

— A Berlin, le tribunal d'honneur chargé de juger le comte de Hohenau a prononcé son jugement. Le comte est destitué de sa charge d'officier et les ordres dont il était possesseur lui sont enlevés. Ce jugement a été rendu par l'unanimité.

— Près d'Orenbourg (Russie), un train-poste a déraillé à la suite de l'éclatement d'un rail. Quinze personnes ont été tuées et quarante et une ont été blessées mortellement. Le plupart des wagons ont été mis en pièces.

LA LETTRE DE GUILLAUME II

au Ministre de la Marine Anglaise

L'effervescence grandit

L'OPINION EN ANGLETERRE ET EN ALLEMAGNE

Déclarations du Chancelier de l'Echiquier

Londres, 7 mars.

La lettre adressée par Guillaume II à lord Tweedmouth et dont l'existence a été révélée par le *Times*, a produit en Angleterre une très vive sensation. L'effervescence est plus vive que jamais.

Un conseil de cabinet a été tenu tout exprès dans l'après-midi d'hier.

A la fin de la séance de la Chambre des communes, M. Asquith, chancelier de l'Echiquier, parlant au nom du premier ministre, a déclaré hier :

— J'ai reçu de la part de divers députés des questions qui, dans l'intérêt public, exigent une réponse immédiate.

Avec la permission de la Chambre, je ferai donc la déclaration suivante :

Il est exact que, le 18 février, lord Tweedmouth reçut une lettre de l'empereur d'Allemagne. C'était une communication purement privée, rédigée dans un esprit tout à fait amical. La réponse de lord Tweedmouth fut également privée, et ni la lettre ni la réponse ne furent communiquées au cabinet. Je puis ajouter, à la suite de certaines remarques qui ont été faites, qu'avant la réception de la lettre impériale le cabinet avait pris une décision finale relativement au budget naval de l'année.

L'avis d'une haute personnalité

Une haute personnalité du parti libéral donne sur la lettre, les renseignements suivants : « La lettre de Guillaume II répondait aux attaques de la presse anglaise et aux discours parlementaires contre le nouveau programme allemand et donnait des explications sur ce programme tendant à remplacer les cuirassés vieux par des neufs. Le Kaiser déplorait que les publicistes anglais étient la moindre augmentation de la flotte allemande, tandis qu'ils ne disent rien sur l'augmentation des flottes américaine, japonaise ou française. »

Les désirs du Kaiser

Pour bien comprendre la portée de cet incident, qui n'est d'ailleurs pas terminé par la déclaration de M. Asquith aux Communes, il est nécessaire de le rapprocher de quelques autres faits relatifs au dernier séjour du Kaiser en Angleterre. Pendant qu'il était à Londres, Guillaume II fit son possible pour voir un certain nombre de ministres britanniques ; il parla politique avec eux ; il aborda franchement le sujet des relations entre l'Allemagne et l'Angleterre. A l'un de ces ministres, connu pour ses sentiments germanophiles, l'empereur aurait même dit : « Il faut absolument que les rapports entre nos deux pays s'améliorent ; il faut qu'ils deviennent aussi étroits, aussi intimes qu'ils étaient jadis. » A quoi le ministre, un homme très fin, répliqua : « Mais, sire, nul ne s'en réjouira autant que moi. Seulement, c'est au chef du gouvernement que ces désirs doivent être exprimés. » Bref, Guillaume II essaya sur les hommes politiques anglais ce qu'il a tant de fois essayé sur ses interlocuteurs étrangers, Français, Russes, etc. Il était d'autant plus soucieux de gagner leurs bonnes grâces que la publication du budget allemand qui coïncidait avec sa visite, risquait, il ne le savait que trop, de tout gâter. La lettre à lord Tweedmouth n'a été que la suite naturelle de ces démarches. L'empereur allemand a voulu continuer de loin ce qu'il avait commencé de près.

L'opinion des adversaires du gouvernement anglais

Les adversaires du gouvernement disent que suivant la règle, toute communication relative à la politique extérieure doit passer par le Foreign office, et que lord Tweedmouth et l'empereur ont transgressé ce principe.

Ils ajoutent que sous la pression de ceux qui veulent une réduction des dépenses navales, le gouvernement espère obtenir diplomatiquement ce qu'il a été impossible d'obtenir à la conférence de la Haye et qu'il veut s'entendre avec l'Allemagne pour limiter les constructions navales en faisant à l'Angleterre une marge suffisante pour rester supérieure aux autres puissances.

Les deux gouvernements se feraient pour cela des concessions mutuelles. Ainsi, d'après cette opinion, le gouvernement anglais se serait engagé à ne pas construire les trois vaux de la base navale de Rosyth, afin de ne pas contrecarrer la suprématie allemande dans la mer du Nord.

Les adversaires du gouvernement ajoutent enfin qu'il y a longtemps que des pourparlers s'échangent entre l'Allemagne et l'Angleterre et que la lettre de Guillaume n'est qu'une phase de ces négociations.

La presse Anglaise

La *Westminster Gazette* donne sur le contenu de cette lettre, les explications suivantes, qui, bien que présentées sous une forme hypothétique, doivent contenir une certaine part de vérité :

L'empereur allemand, dit-elle, est un lecteur assidu de la presse anglaise. Les commentaires de certaine journaux britanniques au sujet du budget naval allemand n'ont pas dû le laisser indifférent. Il se peut qu'il ait discuté ces commentaires dans une lettre personnelle adressée au lord de l'amirauté.

Le *Standard* ne juge ni satisfaisantes ni concluantes les déclarations de M Asquith à la Chambre des communes, pas plus que les explications officielles du ministère des affaires étrangères allemand.

Il réclame la publication de la correspondance impériale.

Le *Daily Chronicle* blâme l'indiscrétion commise par lord Tweedmouth, qui aurait montré les lettres de l'empereur ; mais il exprime l'espoir que cette indiscrétion pourra avoir son utilité.

Puisque, dit-il, l'empereur allemand discute volontiers d'une manière privée, les amirauté son budget naval avec le premier lord de l'amirauté anglaise la discussion, pour devenir officielle, n'a qu'à être menée par la voie diplomatique habituelle ; nos ministres sont également disposés à discuter le budget avec lui de la même façon amicale,

Le *Daily News* reproche violemment au *Times* d'avoir exagéré les faits de la même façon que les pires feuilles à sensation.

Le *Times* dit :

La déclaration de M. Asquith ne contient rien qui détruise la portée que nous avons donnée à la lettre de l'empereur allemand.

Nous répétons que la publication « in extenso » des lettres échangées est une question d'une importance nationale.

EN ALLEMAGNE

Berlin, 7 mars.

La lettre de l'empereur et l'article du *Times* font naturellement l'objet de toutes les conversations dans le public comme au Parlement, et l'incident fera certainement l'objet d'une question lorsque viendra le budget des affaires étrangères. Mais au point de vue du Reichstag, — dont, en dehors des affaires intérieures et des combinaisons de parti, le rôle est très effacé et la compétence fort réduite, — l'incident n'aura pas d'autre conséquence. Quant à l'opinion qui indique à ajouter, le « prince de Bülow, la tendance impulsive attribuée à Guillaume II, elle a cependant montré cette fois quelque réserve dans son jugement à cause de l'origine de la nouvelle. L'article du *Times* a été jugé trop ouvertement hostile à l'Allemagne, encore mal endormie par les récentes démonstrations anglo-allemandes.

La presse Allemande

Tous les journaux allemands s'en prennent au *Times*, qui, d'après eux, aurait prémédité son attaque dans le but de troubler l'amélioration des rapports anglo-allemands. Ce thème est développé sur un ton différent d'après les nuances des journaux. La plupart conservent dans leurs commentaires un langage assez modéré ; d'autres, les pangermanistes surtout, ne ménagent ni les gros mots ni les injures. La *Gazette de Voss* demande que pour couper court à la campagne du *Times*, on publie le texte de la lettre de l'empereur. Le *Tageblatt* demande si le roi Edouard n'a pas un échangé « « idée par lettre avec des ministres ou des hommes d'Etat français, espagnols, portugais. Il ajoute pourtant :

Nous considérons que les affaires publiques ne doivent pas être expédiées par-dessus la tête des ministres responsables et nous n'avons pas ménagé nos critiques à l'occasion de l'affaire du télégramme du président Krüger, etc.

La *Post* revendique pour Guillaume II « comme pour tout autre, le droit d'être en correspondance avec un ami anglais. La *Tägliche Rundschau* traite le *Times* de menteur. Quant au *Vorwärts* il rend le prince de Bülow responsable de l'incident, parce qu'il n'a, dit-il, ni le courage, ni l'autorité de faire autre chose que d'assumer après coup la responsabilité des actes de l'empereur. La leçon qui d'après l'organe socialiste le résulte de cette affaire est de montrer une fois de plus la nécessité d'une entente.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* ne dit rien jusqu'à présent de la lettre de Guillaume II à lord Tweedmouth. L'organe de la chancellerie a voulu, apparemment attendre les explications du gouvernement anglais, et peut-être aussi les décisions de l'empereur au sujet de la publication des textes de cette correspondance.

La *Gazette de Cologne* se borne à remarquer qu'il s'agit, dans l'espèce, d'une lettre tout à fait privée et qui n'avait pas pour but d'exercer une influence sur le budget de la marine anglaise, mais au contraire de dissiper des opinions erronées de la presse anglaise relativement à la flotte allemande.

ÉCHO

Recette d'église

L'auteur de la « Physiologie du goût », visitant un jour un couvent de Belley, on lui fit savourer un chocolat si merveilleusement onctueux que son fait de gourmet fut mis en éveil et qu'il sollicita des explications de la supérieure.

— Monsieur, répondit celle-ci, lorsque vous voulez prendre du bon chocolat, faites-le faire dès la veille, dans une cafetière de faïence, et laissez-le là.

« Le repos de la nuit le concentre et lui donne un velouté qui le rend bien meilleur. Le bon Dieu, ajoutait l'abbesse en baissant les yeux, ne peut pas s'offenser de ce petit raffinement, car il est lui-même tout excellent... »

Nouvelle à la Main

Le jeune Toto est malade, il souffre d'une indigestion.

— Qu'est-ce que tu as, mon chéri ? demande sa mère, assise à son chevet.

— Voilà, petit Toto d'une voix dolente, on m'a donné, un petite sœur et moi, à qui manquait le pied de bronzes, et j'ai gagné !

POLITIQUE RÉGIONALE

A HELLEMMES

Les Élections Municipales

La campagne électorale vient de s'ouvrir et déjà « Le Travailleur », organe officiel de la Fédération socialiste du Nord, commence contre M. Cheur Fauvel, maire d'Hellemmes, et contre la municipalité dont il est le chef, une bataille à coups d'épingles, préface de combats plus sérieux dont on prévoit, dès maintenant, le but, mais dont on ignore encore les moyens d'action.

Nous n'avons, pour notre part, aucun désir de mener une campagne d'insinuations ou de diffamations.

Nous avons la ferme intention de ne rien laisser passer sans réponse, mais nous répondrons avant tout à dire la vérité dans la forme courtoise qui convient à notre caractère et au souci que nous avons de notre dignité

Que l'ancien maire d'Hellemmes M. Krebs discute même par des arguments de savoyard avec M. Rentges les affaires de la coopérative de charbons, nous n'y voyons aucun inconvénient.

S'ils s'abstient réciproquement le nez, ce ne sera probablement pas à coups d'encrier soir et cela n'intéresse que leur gracieux profil.

La galerie peut s'en amuser, mais nous tenons surtout à l'instruire et à lui dire pourquoi nous considérons comme un véritable danger, au point de vue des intérêts de la commune d'Hellemmes, les appétits du parti collectiviste-révolutionnaire qui va tenter de nouveau, par tous les moyens, la conquête de la mairie.

Soucieux avant tout des intérêts des habitants de la commune, nous tiendrons à parler le à fait preuve en toute circonstance d'un dévouement complet à la chose publique, dévouement s'additionnant d'un désintéressement aiguisé aux adversaires, s'ils sont loyaux, ne pourront que rendre hommage.

C'est l'œuvre accomplie par cette municipalité dont nous voulons nous occuper, mais pour établir des termes de comparaison et permettre à tous de se rendre compte des efforts faits, il n'est pas sans intérêt de dire dans quelles déplorables conditions le Conseil municipal élu en 1904 a trouvé les affaires communales.

C'est en présence d'un déficit remontant aux premières années où le parti collectiviste prit possession de la mairie d'Hellemmes, déficit s'aggravant de mois en mois et absorbissant à un total inquiétant, que la municipalité radicale se trouva lorsqu'elle succéda à la mairie la brillante administration collectiviste.

La note à payer et les imprévisions budgétaires s'élevaient, en 1904, à la somme de dix-sept mille francs, dont nous avons le détail sous les yeux et que nous produirons à son heure.

Pour aujourd'hui, contentons-nous de donner le chiffre ci-dessus et de mettre en regard la situation financière telle que l'avaient trouvée les socialistes.

Or, cette situation, d'après le procès-verbal dressé le 19 mai 1906 et portant les signatures de MM Engrand, maire sortant, Krebs, maire nouvellement élu, et Méroune, conseiller municipal, accusait un excédent de recettes de dix mille deux cent-cinquante neuf francs.

Ces messieurs trouvèrent plus de DIX MILLE FRANCS en caisse, ils laissèrent DIX SEPT MILLE FRANCS de dettes et d'imprévisions budgétaires.

Délicieuse administration qui ne provoquera probablement aucun sentiment d'admiration chez les contribuables

Nous dirons prochainement comment se produisit ce trou fait dans le budget et nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs l'extraordinaire variété de trucs employés par nos collectivistes pour dissimuler leur incapacité administrative

Ce n'est pas précisément par la franchise qu'ils se distinguèrent et si les ouvriers du parti unifié se recommandent d'une vertu, ce n'est pas tout à fait la loyauté qu'ils pourraient revendiquer.

Ce n'est pas davantage par un souci exagéré de l'intérêt de leurs concitoyens, toutes leurs préoccupations paraissant inspirées par un désir de jeter beaucoup de poudre aux yeux sans d'ailleurs faire la moindre œuvre utile.

Il y a ainsi des meules qui tournent à grand bruit sans broyer le moindre grain de froment.

Nous pourrions penser que le gaspillage des finances de la ville trouverait une explication dans la réunion d'sommes plus élevées que celles qu'ils ont entre humanitaires ; il n'en est malheureusement rien. Le chef-d'œuvre de la municipalité collectiviste, le monument qui doit perpétuer sa mémoire est le Château-Bauns, admirable édifice qui a le budget d'une dette de 1200 francs, grevant le budget d'une dette de 1200 francs, et qui a surtout servi à décrasser grassement nos anciens édiles et leurs amis.

Les distributions de cartes « à l'œil » faisaient parfois de la monnaie électorale de la gracieuse philanthropie collectiviste.

On en donnait aussi libéralement que des poignées de mains. Pour ce que cela leur coûtait !...

Par contre, les contribuables qui payaient l'onde pure dans laquelle nos collectivistes plongeaient leurs membres fatigués, qui fut découverte, à la longue, que si l'eau se salait au contact des immergés, la note des frais était plus salée encore.

Qu'importe ! Le superbe édifice est debout, attestant la gloire d'un parti, dressant le bilan du passage à l'Hôtel de Ville d'Hellemmes des collectivistes dont le souvenir s'atténuera d'autant plus vite que nous aurons à oublier un immense regret : celui de n'avoir vu aux affaires municipales pendant huit années.

Les caisses fut amer. La douloureuse fut tourne à payer et il faut une attention de tous les instants, une préoccupation de tous les heures pour redresser dans des [illegible] les municipales livrées au [illegible] collectiviste et les [illegible] de l'ère [illegible] et l'ornement qui y brillaient par une [illegible] de bar plus complètes.

Paul [illegible]